



FORUM
JEUNESSE

de la région de la Capitale-Nationale

Soutenir durablement la relève pour une culture québécoise diversifiée, innovante et adaptée aux réalités régionales

Consultation provinciale en vue du renouvellement de la Politique culturelle du Québec

Mémoire déposé le 29 avril 2016

Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale

Recherche, analyse et rédaction :

Florence Côté, présidente du Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale

Révision et corrections :

Amélie Côté, administratrice du Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale
Guy-Aume Descôteaux, administrateur du Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale
Anne Fontaine, administratrice du Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale

Le Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale (FJRCN) est formé de 19 jeunes entre 12 et 35 ans regroupés en un Conseil d'administration qui a pour mission d'informer, de concerter et de représenter les jeunes de manière à ce qu'ils contribuent activement au développement social, culturel et économique de la région.

Incorporé depuis 2015, le FJRCN s'affaire depuis maintenant 15 ans à remplir 5 mandats distincts confiés à l'origine par le Secrétariat à la jeunesse du Québec :

- Favoriser la représentation des jeunes en région;
- Encourager et maintenir la concertation entre les représentants des jeunes et les partenaires locaux et régionaux;
- Exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse;
- Promouvoir l'implication sociale des jeunes à l'échelle locale et régionale.

Malgré le retrait du financement du gouvernement provincial en 2015, les jeunes du FJRCN continuent de se mobiliser et espèrent retrouver une reconnaissance gouvernementale et un financement officiel de leurs activités via le nouveau projet national Citoyenneté Jeunesse.

Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale

Adresse civique : 571, 3e Avenue Québec (Québec) G1L 2W4

Téléphone : (418) 561-5992

Courriel : presidence@fjrcn.org

Site Internet : <http://www.fjrcn.org/>

Avec la participation de :

Maude Émilie Dallaire	Animatrice vidéo chez Squeeze Animation http://www.squeezestudio.com
Maxime Plamondon	Conteur et écrivain https://maximeplamondon.com
Jean-Étienne Collin Marcoux	Musicien, travailleur événementiel, coordonnateur du Pantoum http://lepantoum.com
Anthony Fournier	Organisateur de la première édition du Mammifest et vice-président aux affaires socioculturelles sortant de la Confédération des associations d'étudiantes et d'étudiants de l'Université Laval (CADEUL) https://www.facebook.com/MammiFest/ http://www.cadeul.com
Francis Lacelle	Coordonnateur de la première édition de la Sympathique Place Ouverte à Tous (SPOT) http://www.spotqc.com
Sandrine Lambert	Collaboratrice du blog Les Inspirés et responsable des communications pour La Rotonde (danse contemporaine) lesinspires.com/ http://www.larotonde.qc.ca
Geneviève Duong	Artiste indépendante en danse de la relève www.genevieduong.com
Amanda Bertrand	Directrice de la 14 ^e édition du Festival du Film Étudiant de Québec www.fpeq.ca
Véronique Audet	Bénévole au Cercle KISIS et à DestiNATIONS (culture autochtone) https://www.facebook.com/cerclekisis/

Table des matières

Table des matières	4
INTRODUCTION	5
1. Repenser les subventions gouvernementales pour encourager un développement culturel durable	6
Consulter les jeunes pour privilégier une vision réaliste et à long terme	6
Quelques priorités dans la refonte des organismes subventionnaires.....	7
Au centre des subventions : le budget du Ministère de la culture et des communications	9
2. Culture émergente : des besoins régionaux et des médias primordiaux	11
Le financement, un enjeu de région	11
Apprendre par l'expérience et par les pairs : la nécessité du mentorat accessible	12
Médias publics et privés : chacun peut faire sa part	13
3. Les nouvelles technologies : un couteau à double tranchant	14
Responsabilités de l'État à l'ère du numérique	15
Plateformes de partage en ligne : une opportunité pour la culture émergente	16
4. L'éducation artistique et culturelle : une pierre d'assise pour l'essor du Québec	17
CONCLUSION	19
RECOMMANDATIONS OFFICIELLES	20
BIBLIOGRAPHIE.....	21

INTRODUCTION

Vingt-quatre ans après la mise en place de la première Politique culturelle du Québec, le gouvernement a annoncé il y a quelques mois son renouvellement en lançant un appel de mémoires ainsi qu'une vaste tournée de consultation provinciale. En tant que jeunes intéressés par les enjeux culturels et souhaitant contribuer à l'actualisation de la Politique, les membres du Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale se sont sentis interpellés par cette occasion d'exprimer leur opinion.

Fruit d'une consultation auprès de plusieurs jeunes impliqués directement dans le milieu artistique de la région de la Capitale-Nationale, ce mémoire se veut porteur de recommandations concrètes, précises et ancrées dans la relève culturelle et l'avenir de l'art au Québec.

La culture émergente qu'ils côtoient tous les jours dans leur région, les besoins de financement qui l'accompagnent, la démocratisation de l'accès à l'art en cette ère numérique et le système scolaire qu'ils ont traversé sont autant de sujets qui ont inspirés les jeunes consultés et le Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale à déposer les 10 recommandations de ce document.

1. Repenser les subventions gouvernementales pour encourager un développement culturel durable

Au Québec, les organisations – et, dans une moindre mesure, certains citoyens – œuvrant dans le milieu de la culture peuvent bénéficier de subventions gouvernementales de la part de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), du Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ) et d'autres organisations et ministères. Ces subventions permettent aux artistes de mener à bien leurs projets et de d'y consacrer leur plein potentiel, mais elles auraient besoin d'une remise à niveau sous plusieurs aspects. Pour aider la prochaine Politique culturelle à ajuster le tir, cette section propose d'abord d'intégrer les jeunes à la refonte des subventions, puis aborde quelques pistes de solutions pour les situations les plus problématiques en 2016.

Consulter les jeunes pour privilégier une vision réaliste et à long terme

Le milieu de la culture québécois en est un en constant renouvellement et les jeunes de la province n'y sont pas étrangers. Alors qu'ils sont plus nombreux que leurs aînés à visiter des musées et des bibliothèques et à assister à des spectacles de musique, de danse et de théâtre¹, ils représentent également 39% des effectifs des professions culturelles². Pourtant, très peu d'entre eux ont accès aux instances décisionnelles qui les concernent directement – on sait que moins de 1% des membres des CA des sociétés d'État sont des jeunes de moins de 35 ans³. Or, les jeunes de la relève ont des connaissances de terrain et une compréhension des enjeux qui constituent une ressource inestimable pour la pérennité des institutions culturelles, particulièrement en ce qui a trait aux organismes subventionnaires.

Dans une optique d'intégration graduelle mais primordiale des jeunes du milieu artistique, le FJRCN propose de leur réserver des postes sur les conseils d'administration et autres instances décisionnelles. C'est une étape nécessaire pour entamer une révision axée sur le futur des organismes subventionnaires en culture – que ce soit la SODEC, le CALQ, Téléfilms ou autres – et pour placer la relève au centre des décisions qui la concernent directement.

¹ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014). *Regard statistique sur la jeunesse : État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans 1996 2012*, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/regard-jeunesse.pdf>, p. 125.

² RHÉAULT, Sylvie et Benoît ALLAIRE, INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2016). « Les professions de la culture et des communications au Québec en 2011 », *Optique culture no46*, février 2016, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/bulletins/optique-culture-46.pdf>, p. 4.

³ CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME et TCFJRQ (2014). *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs : Compilation nationale – Québec*. <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/presence-des-femmes-et-des-jeunes-dans-les-lieux-decisionnels-et-consultatifs-compilation-nationale-quebec-2014.pdf>

Recommandation 1.

Que les organismes subventionnaires en culture réservent au moins une place sur leurs conseils d'administration et comités de gestion à des jeunes provenant des milieux culturels québécois.

Quelques priorités dans la refonte des organismes subventionnaires

Selon les jeunes du milieu culturel de la région de la Capitale-Nationale, les organismes subventionnaires au Québec sont absolument essentiels et majoritairement pertinents. Cependant, quelques aspects fondamentaux de leur fonctionnement sont à revoir pour valoriser adéquatement la culture de la relève. Bien que l'implication des jeunes soit nécessaire à long terme au sein même des instances décisionnelles des organisations pour assurer une transformation continue et en phase avec les besoins changeants du milieu, il est possible de soulever dès maintenant certains points à améliorer.

D'abord, les grands organismes subventionnaires de la SODEC et du CALQ sont plus difficilement accessibles pour les artistes de plus petit calibre et avec moins d'historique. Pour avoir un financement récurrent à la SODEC, par exemple, un projet doit avoir plusieurs années d'expérience, alors que le CALQ, pour sa part, ne conçoit pas vraiment l'existence d'artistes multidisciplinaires ou indépendants. En pratique, la plupart de l'aide publique reçue par les gestionnaires d'artistes au Québec l'est de la part de la SODEC⁴. Mais les artistes de la relève, même accompagnés d'un gérant, sont encore perdants : à l'ère du numérique et de l'auto-production, les organismes recevant du financement du Programme d'aide aux entreprises en musique et variété (PADISQ) de la SODEC, par exemple, doivent gérer au moins deux artistes n'étant pas eux-mêmes actionnaires de l'organisme⁵, ce qui restreint l'accès au Programme pour plusieurs artistes autogérés.

Finalement, la reddition de comptes et tous les formulaires à remplir une fois le financement accepté, et même avant, demandent beaucoup de temps et une bonne connaissance des rouages complexes des organismes subventionnaires. Ainsi, les grosses boîtes de production sont nettement avantagées, alors qu'elles peuvent assigner des employés à la tâche de la recherche de subventions.

⁴ PERREAU, Mathieu, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES (2015). *Situation financière des entreprises du PADISQ*, http://www.sodec.gouv.qc.ca/libraries/uploads/sodec/documents/etudes_memoires/padisq_2015_VF_web.pdf, p. 12.

⁵ Idem, p.8.

En prenant pour acquis que les subventions gouvernementales doivent favoriser les artistes de la relève pour faire foisonner la culture québécoise en son ensemble et assurer son développement diversifié, ces manières de fonctionner seraient donc à revoir.

D'une part, l'objectif avoué de ces subventions n'est pas d'encourager des projets rentables – ce serait même le contraire, considérant que les avantages de l'art et de la culture se situent davantage au niveau sociétal. Néanmoins, nombre d'artistes ou de compagnies de production bénéficiant du PADISQ sont rentables, et 27% d'entre elles le resteraient même sans aucune aide publique⁶. Il serait plus qu'intéressant d'ajouter des obligations pour ces entreprises, pour que l'argent public soit redirigé à des fins publiques, justement. Les jeunes de la région de la Capitale-Nationale ont des demandes spécifiques à ce sujet : ajouter des obligations de redonner, d'offrir du mentorat, d'aider la communauté et d'être écoresponsable serait un minimum pour un projet subventionné au-delà de son seuil de rentabilité.

Par ailleurs, l'écoresponsabilité, dans une perspective de développement durable du Québec et de sa culture, devrait constituer un critère *sine qua non* à l'obtention de subventions. Le Festif! de Baie-St-Paul, qui privilégie les producteurs locaux et l'utilisation des réseaux sociaux pour diminuer l'impression d'affiches, entre autres, est un excellent exemple en matière de pratiques écoresponsables : il a d'ailleurs été Lauréat du Grand vivat Loto-Québec en 2015 et obtenu un prix du Conseil québécois des événements écoresponsables la même année. De telles pratiques gagneraient à se généraliser et à devenir la norme. Ainsi, il faut établir des objectifs clairs et des manières de fonctionner incontournables afin que le milieu culturel ait des pratiques cohérentes avec les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020⁷.

D'autre part, au-delà de l'historique rassurant d'un projet stable, les subventions publiques devraient davantage soutenir l'art expérimental, qui permet de pousser la culture québécoise plus loin en réinventant les manières de créer, de produire, de sonner, de jouer et d'imaginer. L'art expérimental n'attire pas toujours les foules, mais son apport à la culture est indéniable. Comme cela avait été écrit avec justesse dans la Politique culturelle de 1992, on peut faire un rapprochement entre l'art expérimental et la recherche fondamentale :

⁶ PERREAULT, Mathieu, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES (2015). *Situation financière des entreprises du PADISQ*, http://www.sodec.gouv.qc.ca/libraries/uploads/sodec/documents/etudes_memoires/padisq_2015_VF_web.pdf, p. 13.

⁷ MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (2015). *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*, http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/strategie-DD.pdf, 121 p.

Que ce soit dans ses rapports avec l'État ou avec toute autre source de soutien, la création doit se faire, libre de contraintes qui auraient pour effet d'en infléchir le sens ou la portée. Un peu comme dans les secteurs liés à la recherche fondamentale, par exemple, où les projets de recherche soutenus ne conduisent pas nécessairement à une application pratique. [...] L'appui à la création artistique commande une ouverture aux nouvelles formes de création et d'expression artistiques et aux nouveaux propos en ce domaine⁸.

Dans le même ordre d'idées, la prise de risque devrait être récompensée. Ce pourrait être une bonne idée de financer directement des salles de spectacle de moindre envergure, des maisons de production ou d'enregistrement, ou des salles de cinéma, ou encore des plateformes de diffusion numérique, télévisuelle ou radiophonique, pour leur permettre de mettre de l'avant des spectacles ou des productions d'artistes émergents et indépendants sans craindre de déficits, comme cela se fait notamment en France⁹.

Recommandation 2.

Que les organismes subventionnaires revoient leurs critères d'admissibilité pour accorder une importance plus grande à :

- *La rentabilité (ou son absence)*
 - *L'écoresponsabilité*
 - *La promotion régionale et ancrée dans la communauté*
 - *Les projets autogérés, parfois avec peu d'historique*
 - *L'art expérimental*
 - *Les diffuseurs et salles de spectacle et autres contextes de prise de risque.*
-

Au centre des subventions : le budget du Ministère de la Culture et des Communications

Dans le dernier budget fédéral, les crédits réservés à la Culture et au patrimoine ont été haussés substantiellement : des investissements massifs totalisant 1,8 milliards en 5 ans¹⁰ qui témoignent de l'intérêt porté aux arts et à la culture au pays. On peut comprendre un tel intérêt, quand investir dans les arts est un bon coup non seulement au niveau créatif et culturel, mais aussi d'un point de vue économique : ainsi, au Québec, « le compte satellite de la culture rapporte qu'en 2010, les retombées liées aux industries de la culture se chiffraient à 12,8 milliards de dollars, contribuant ainsi à 4,1% du produit intérieur brut (PIB) du Québec, plaçant ce dernier au premier rang à

⁸ MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES (1992). *La politique culturelle du Québec : notre culture, notre avenir*, https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/politiqueculturelle1992_complet_ROC.pdf, p. 59

⁹ SIA PARTNERS. « Comment faire évoluer le modèle économique des salles de spectacle ? », *Secteur Public & Santé*, Décembre 2015, <http://secteur-public.sia-partners.com/comment-faire-evoluer-le-modele-economique-des-salles-de-spectacle>.

¹⁰ MONTPETIT, Caroline. « Justin Trudeau tient ses promesses en culture », *Le Devoir*, 23 mars 2016, <http://www.ledevoir.com/culture/television/466200/budget-federal-justin-trudeau-tient-ses-promesses-en-culture>.

l'échelle du pays. Les industries culturelles généraient quant à elles plus de 175 000 emplois à travers la province, soit 4,5% de tous les emplois du Québec¹¹. »

Néanmoins, dans les dernières années, les subventions en matière d'art et de culture de la province s'appauvrissent et s'amointrissent. En 2008, le Mouvement pour les arts et les lettres chiffrait les besoins du CALQ à 120 M\$ annuellement pour bien développer, soutenir et financer la culture québécoise. Cette année, à la suite de coupes de 2,5 M\$, le budget du Conseil est de 107 M\$¹². Plusieurs programmes d'aide et de subventions ont ainsi dû être coupés, comme le programme d'aide à la coproduction qui soutenait par exemple le cirque les 7 doigts de la main¹³.

De la même manière, les Forums jeunesse régionaux finançaient chaque année plusieurs projets culturels émergents et portés par la jeunesse et la relève, par le biais des Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) financé par le Secrétariat à la jeunesse. Le FJRCN avait par exemple aidé au démarrage du Festival Le Festif ! à Baie-St-Paul dans ses premières années, et à la réalisation du film-documentaire Québécoisie entre 2009 et 2013¹⁴. En avril 2015, cependant, les 10 M\$ accordés annuellement aux FRIJ (dont 800 000\$ dans la région de la Capitale-Nationale) ont été coupés pour être éventuellement réacheminés aux Carrefours jeunesse-emploi. Et malheureusement, les projets-pilotes annoncés dans les CJE concernés ne privilégient pas le financement de projets culturels : ils se limitent plutôt à quelques-uns des anciens objectifs des FRIJ comme la persévérance scolaire, les bourses pour bénévolat et la préparation à l'emploi¹⁵.

Bien que le budget global du ministère de la Culture et des Communications soit l'un des seuls à avoir bénéficié cette année d'une augmentation de 2,8 %¹⁶ qui ramènera au niveau de 2014 les crédits d'impôts aux créateurs¹⁷, les jeunes du milieu s'inquiètent des coupes ponctuelles dans plusieurs initiatives de financement. Considérant les effets bénéfiques de la culture sur l'économie et sur la société, le FJRCN demande que la prochaine Politique culturelle du Québec s'attarde à rétablir, voire bonifier, les subventions et le soutien financier aux artistes.

¹¹ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (2015). *Dévoilement des données provinciales et territoriales du Compte satellite de la culture*, [https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?.id=2328&no_cache=1&tx_ttnews\[tt_news\]=7203&cHash=4cacdf498974a04212cf3ce85432d4f4](https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?.id=2328&no_cache=1&tx_ttnews[tt_news]=7203&cHash=4cacdf498974a04212cf3ce85432d4f4).

¹² LALONDE, Catherine. « Culture : des intentions provinciales et fédérales discordantes », *Le Devoir*, 2 avril 2016, <http://www.ledevoir.com/culture/actualites-culturelles/467131/culture-des-intentions-provinciales-et-federales-discordantes>.

¹³ LALONDE, Catherine. « Quel impact auront les coupes au CALQ ? », *Le Devoir*, 2 avril 2016, <http://www.ledevoir.com/culture/actualites-culturelles/467130/culture-quel-impact-auront-les-coupes-au-calq>

¹⁴ FORUM JEUNESSE DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE (2016). *Fonds régional d'investissement jeunesse*, <http://fjrcn.org/financement-frij/>

¹⁵ SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE DU QUÉBEC (2016). *Politique québécoise de la jeunesse 2030 – Faits saillants*, p.4

¹⁶ RADIO-CANADA (2015). « Le milieu de la Culture accueille plutôt favorablement le budget », *ICI Radio-Canada*, <http://ici.radio-canada.ca/sujet/budget-quebec-2015/2015/03/26/010-budget-leitao-2015-culture-reactions.shtml>

¹⁷ PILON-LAROSE, Hugo. « Le budget alloué à la culture augmente », *La Presse*, 26 mars 2015, <http://www.lapresse.ca/arts/201503/26/01-4855855-le-budget-alloue-a-la-culture-augmente.php>

Recommandation 3.

Que le budget global en culture soit bonifié pour couvrir, entre autres, les besoins de base des organismes subventionnaires comme le CALQ et le réseau des Forums jeunesse régionaux du Québec.

2. Culture émergente : des besoins régionaux et des médias primordiaux

Selon les régions et les villes, le milieu culturel se métamorphose et les besoins changent. Pour assurer un développement culturel durable et global au Québec, il faut pouvoir considérer cette réalité hétérogène. Le soutien adéquat des projets et des organismes culturels, qu'il soit financier, médiatique ou sous forme d'accompagnement, sera donc beaucoup plus efficace et utile s'il est régionalisé pour répondre aux besoins des différents milieux.

Le financement, un enjeu de région

Les projets locaux contribuent sans aucun doute à la vitalité des quartiers de la Ville de Québec. La Sympathique Place Ouverte à Tous (SPOT), par exemple, a enjolivé St-Roch l'été passé, et les étudiants en architecture derrière le projet répèteront l'exploit cet été dans St-Sauveur. En parallèle, d'un point de vue événementiel, il est également évident que des spectacles dans de petites salles de spectacle, ou en plein air, animent et font battre le cœur d'une ville. Les œuvres littéraires s'attardant à une région, pour leur part, couchent sur papier la personnalité d'un coin du monde.

Mais tous ces projets répondent à des inspirations différentes selon le milieu, et prennent racine dans autant de situations qu'il y a d'artistes. On ne peut pas espérer les homogénéiser, et on ne peut donc pas homogénéiser la gestion de leur financement public. Sans nier la pertinence d'organes subventionnaires panquébécois ayant une vision globale de la culture, il faut à tout prix prendre en considération les différences fondamentales entre chacune des régions de la province – et même chacune des villes qui les composent. En outre, régionaliser l'octroi de subventions permettrait d'humaniser le processus et de rapprocher les mégastructures subventionnaires des artistes.

Les municipalités peuvent faire office de bailleurs de fonds en culture, dans une certaine mesure, comme la Ville de Québec l'a fait avec le SPOT par exemple. Les Forums jeunesse, comme mentionné précédemment, agissaient aussi régionalement pour financer et accompagner la réalisation de nombreux projets locaux. Des organes subventionnaires régionaux impliqués directement et uniquement en culture devraient pouvoir s'inspirer de ces initiatives. Pour les jeunes de la Capitale-Nationale, il apparaîtrait souhaitable et raisonnable, dans une certaine mesure, que les Conseils de la culture jouent un rôle plus grand dans l'octroi de financement et de subventions

pour les projets culturels de chacune des régions administratives du Québec, étant donné qu'ils sont y bien implantés depuis 1978. Les Conseils sont pour l'instant surtout impliqués dans la formation et dans la représentation à la manière d'ordre professionnels, organisés en tables disciplinaires. Malheureusement, les artistes émergents indépendants sont très peu rejoints par les Conseils de la culture pour l'instant, et il faudrait remédier à la situation en publicisant davantage leur existence et en leur donnant les moyens de rejoindre directement les artistes de la relève; le fait d'ajouter un volet de financement à leur mission pourrait aussi contribuer à les rapprocher des artistes en recherche de subventions. Évidemment, il faudrait aussi impliquer directement des jeunes dans les milieux décisionnels de cet organisme subventionnaire régional, tel qu'expliqué au début de ce mémoire.

Recommandation 4.

Que le financement des projets culturels locaux et régionaux soit en partie attribué par des fonds régionaux axés sur les besoins du milieu et attentifs à la mise en commun des initiatives.

Que ces fonds soient administrés par des organismes locaux comme les Forums jeunesse régionaux et les Conseils de la culture.

Apprendre par l'expérience et par les pairs : la nécessité du mentorat accessible

La plupart des jeunes impliqués dans les arts dans la région de Québec sont d'accord : pour naviguer efficacement dans le milieu culturel, il faut de l'expérience, et la meilleure manière d'en acquérir passe par le mentorat. Les conseillers expérimentés peuvent diriger les artistes vers les ressources appropriées pour le financement et l'éclosion de leur art, aider à bâtir de premiers plans d'actions, et établir des objectifs réalistes, entre autres. Des artistes et autres acteurs du milieu prêts à conseiller la relève, il en existe beaucoup, mais il faut les rendre accessibles et organiser le tout logiquement. À Bordeaux, par exemple, la *Rock-School Barbey* est un lieu de formation, d'accompagnement et de mentorat qui aide tous les artistes de la relève musicale de la ville et qui est reconnue internationalement¹⁸. À Québec, l'Ampli de Québec offre le même genre d'opportunité d'échange, mais n'est ouvert que quelques heures par semaine et est réservé aux habitants de la Ville, par manque de financement, tout en étant orienté davantage dans le créneau musical¹⁹. Le Conseil de la culture de la région, pour sa part, offre des formations aux organismes et aux artistes de tous les milieux musicaux, mais peu de mentorat direct, et peine à rejoindre les artistes de la relève²⁰.

¹⁸ ROCK-SCHOOL BARBEY (2016). <http://www.rockschool-barbey.com>

¹⁹ AMPLI DE QUÉBEC (2016). *Coaching individuel et accompagnement artistique*, http://www.amplidequebec.qc.ca/?page_id=120

²⁰ CONSEIL DE LA CULTURE (2016). *Perfectionnement*, <http://perfectionnement.culture-quebec.qc.ca>

En augmentant les budgets consacrés à ces initiatives, et en prévoyant un plan structurant national, il serait plus qu'envisageable de voir émerger des lieux de mentorat ouverts et accessibles dans chacune des régions de la province.

Recommandation 5.

Que le gouvernement mette en place et finance des lieux de mentorat et de formation dans chacune des régions administratives du Québec. Ces centres pourraient s'inspirer d'un mélange entre l'Ampli de Québec et les Conseils de la culture.

Médias publics et privés : chacun peut faire sa part

De nos jours, il est possible de dire que la culture est présente dans la vie de la plupart des Québécois, entre la lecture et les spectacles en passant par les musées et les albums musicaux. Dans tous les cas, la consommation culturelle est souvent facilitée par les suggestions des médias de masse, qui reprennent les tendances populaires en livres, cinéma, musique... La culture locale, émergente ou poussant à la réflexion, rejoint peu le grand public et peine à s'étendre au-delà des groupes d'initiés.

D'un côté, les médias privés, radiophoniques, écrits et télévisuels agissent logiquement lorsqu'ils présentent des œuvres populaires et en phase avec la culture de masse actuelle. Puisqu'ils se financent majoritairement par les annonceurs, les cotes d'écoutes (ou les chiffres de vente) sont importants et grimpent avec l'intérêt du public pour le contenu présenté. Les quotas francophones dans les radios ont eu un certain impact pour protéger la langue française, mais ne privilégient toujours pas de contenu artistique émergent; on y joue des groupes connus ou, bien souvent, des traductions bilingues de succès américains, en dehors des heures de grande écoute. Usant de tous les stratagèmes possibles, plusieurs stations de radio ostracisent au maximum leur contenu francophone (ou bilingue), donnant l'impression au public que la musique québécoise se résume à ce contenu peu alléchant et mis de côté volontairement. Il est temps de revoir le tout pour l'ensemble des médias privés en ajoutant par exemple des incitatifs ou quotas de contenus originaux régionaux ou émergents, en heures de grande écoute. Sans limiter vraiment les revenus publicitaires, ces ajouts valoriseraient vraisemblablement l'art québécois et démocratiseraient l'accès aux œuvres originales et régionales.

D'un autre côté, les médias publics comme Radio-Canada ou Télé-Québec devraient pouvoir sortir de ce paradigme de revenus publicitaires essentiels. S'ils étaient adéquatement et suffisamment financés par l'État (québécois comme canadien), les médias publics ne se battraient pas pour survivre et seraient des véhicules idéaux, nationaux, pour une culture décentralisée, locale et

particulière. Pierre Lapointe, chanteur bien connu et animateur le temps d'une saison à *Stéréo-Pop* à Radio-Canada, exprimait le 24 avril dernier en entrevue son désarroi face aux demandes immuables de la chaîne télévisée pour qu'il accueille avant tout une majorité de personnalités publiques populaires à l'émission qu'il co-animaient²¹. Pour l'artiste, la priorité devrait surtout être mise dans le rendu des émissions et autres plateformes de contenu, et les médias publics devraient ensuite se servir du tout pour mettre de l'avant des membres de la relève artistique. Le vice-président de Radio-Canada, Louis Lalande, a répondu le lendemain de la diffusion de l'entrevue que même s'il estimait que la télévision d'État répondait assez bien aux objectifs de diffusion de contenu de la relève, et comptait encore s'améliorer sur toutes ses plateformes, il pourrait en effet être possible d'améliorer le tout avec un meilleur financement qui permettrait une plus grande marge de manœuvre après plusieurs années de coupes²². Quand on voit le succès d'émissions comme *Unité 9* ou d'artistes propulsés par Radio-Canada comme Alex Nevsky, on réalise le potentiel québécois de rejoindre les auditeurs avec du contenu original. Néanmoins, peu de lignes directrices ou d'incitatifs encadrent les productions publiques, surtout en ce qui a trait à la promotion d'œuvres régionales ou émergentes.

Recommandation 6.

Que le gouvernement mette en place et finance des incitatifs à la promotion de la culture régionale dans les médias nationaux et privés.

3. Les nouvelles technologies : un couteau à double tranchant

Le numérique et les possibilités de partage universel qui l'accompagnent sont annonciateurs d'une sorte d'utopie longtemps espérée par les acteurs du milieu culturel. Le téléchargement et l'accessibilité aux œuvres par le format numérique démocratisent plus que jamais la publicisation de contenu artistique mondialement. Comme créateur, l'objectif premier est souvent que l'œuvre soit vécue et visionnée par le plus grand nombre de personnes et de communautés possibles. Mais en contrepartie, l'utilisation des plateformes numériques comporte toutefois de moins bons côtés : l'artiste perd le contrôle sur le contenu et son accessibilité, et il lui est de plus en plus difficile d'être rémunéré ou d'obtenir un support à la création.

²¹ TOUT LE MONDE EN PARLE (2016). « Entrevue avec Pierre Lapointe », *ICI Radio-Canada*, 24 avril 2016, <https://www.youtube.com/watch?v=Bma86eZYvG4>

²² LALANDE, Louis. « Lettre ouverte suite aux propos de Pierre Lapointe », *Huffington Post*, 26 avril 2016, http://quebec.huffingtonpost.ca/louis-lalande/lettre-ouverte-suite-aux-propos-de-pierre-lapointe-tlmep_b_9774214.html

Responsabilités de l'État à l'ère du numérique

Le gouvernement fait preuve, dans le cadre du renouvellement de la Politique culturelle, d'une certaine compréhension des problématiques vécues par les artistes dans un contexte numérique. Cependant, les jeunes de la région de la Capitale-Nationale aimeraient voir de réels engagements pour contrer le manque à gagner auxquels les musiciens, auteurs et autres acteurs culturels font face lorsque leurs œuvres sont partagées en ligne.

D'abord, les artistes qui choisissent d'utiliser le numérique et les ressources internet pour produire et diffuser leurs œuvres n'ont presque pas de soutien public ou officiel, contrairement aux producteurs de contenu sur support physique comme les éditeurs ou les maisons de disques. Ensuite, il existe actuellement un flou juridique sur de nombreuses questions en ce qui a trait aux plateformes de partage numérique et ce sont les artistes qui, les premiers, en font les frais. À titre d'exemple, à l'heure actuelle au Canada, «pour 1000 écoutes [sur un site de *streaming* en ligne], un artiste empoche seulement 10,2 cent, soit dix fois moins qu'aux États-Unis²³». C'est le même principe pour les créateurs littéraires en tout genre. Avec de faibles droits d'auteur de 10% (40 % lorsque l'auteur prend des risques à son compte), déjà peu d'auteurs et d'écrivains peuvent vivre de leur plume²⁴, et ça n'ira pas en s'améliorant avec les plateformes de lecture numériques comme Kindle, qui ne versent pas davantage de droit d'auteur. La juridiction en ligne est également incertaine en ce qui a trait à la propriété intellectuelle : qui est propriétaire d'un contenu dit « natif du numérique » ? Qui peut toucher des revenus publicitaires sur un site web qui présente le contenu d'un artiste, par exemple ? Le gouvernement doit s'attarder rapidement à ces problématiques complexes et établir, à terme, une politique et des règles claires afin que les artistes ne soient pas lésés, et que le public ait droit à un contenu de qualité, à un prix raisonnable. Le FJRCN demande l'amorce d'une vaste réflexion sur le sujet.

En plus de s'attarder à la perte de revenu des créateurs, les discussions devraient aussi traiter de revenu potentiel pour le gouvernement, à réinvestir en culture. En effet, les nouvelles plateformes de diffusion numériques, contrairement aux anciens supports physiques (cédérom, cassettes...), ne font pas l'objet de taxe destinée aux artistes. Pourtant, les tablettes et les lecteurs mp3 servent majoritairement à la consommation d'art, fut-il musical, littéraire ou visuel. De la même manière, les fournisseurs d'accès internet, une marchandise plutôt inélastique en terme de demande, pourraient se voir imposer une taxe identique, comme cela a déjà été discuté ici et un peu partout dans le monde. Avec de telles initiatives, le Québec pourrait certainement aller chercher des fonds pour contrer les conséquences néfastes du partage d'art numérique pour ses artistes.

²³ MALAVOY, Tristan. « Les mammifères et les pissenlits » *Nouveau Projet*, no8, automne- hiver 2015, p. 138.

²⁴ RADIO-CANADA (2016). « Quand vendre des livres ne suffit pas pour vivre de sa plume », *ICI Radio-Canada*, 23 avril 2016, http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/arts_et_spectacles/2016/04/23/002-salaire-difficultes-metiers-ecrivains-redevances-journee-mondiale-livre-auteur.shtml

Recommandation 7.

Que le gouvernement enclenche une vaste réflexion sur le droit d'auteur dans un contexte de partage numérique. Que cette réflexion s'attarde entre autres sur :

- *Le manque à gagner sur les plateformes de partage numérique*
 - *L'imposition d'une taxe sur les lecteurs mp3 et les tablettes numériques*
 - *L'imposition d'une taxe pour les fournisseurs d'accès internet.*
-

Plateformes de partage en ligne : une opportunité pour la culture émergente

Pour l'instant, les œuvres partagées en lignes le sont majoritairement via des supports privés – on peut notamment penser à Spotify pour la musique ou Netflix pour le contenu télévisuel. Parallèlement, certaines initiatives publiques sont particulièrement intéressantes : l'Office national du film, par exemple, recense plusieurs œuvres cinématographiques québécoises sur leur site web, en écoute libre²⁵. Cette initiative est toutefois marginale et, en général, de tels projets ne regroupent que des œuvres déjà bien établies.

De la même manière que les diffuseurs publics pourraient contribuer, à la radio et à la télévision, à l'essor de la culture émergente, une plateforme d'écoute libre continue en ligne sur le site de Radio-Canada ou de Télé-Québec pourrait être une bonne avenue à envisager pour faire découvrir de la musique québécoise. En préparant des listes de lecture alliant musique populaire et émergente, et en se basant sur les goûts prédéterminés du citoyen à l'écoute pour lui proposer des pièces équivalentes, plusieurs artistes pourraient ainsi sortir de l'ombre, comme ce fut le cas avec quelques artistes d'ici et d'ailleurs incorporés à des listes de lecture sur *Songza* ou *Google Play* par le passé. Ce genre de projet-pilote innovateur pourrait ensuite s'étendre à d'autres formes d'art et proposer des extraits de romans, des courts-métrages, et d'autres moyens de libéraliser l'accès à la culture émergente. On voit déjà le succès de Tou.tv et sa plateforme de partage d'émissions québécoises, qui connaît de bons résultats et qui mériterait encore d'être popularisée. Le Québec a les talents qu'il faut pour devenir chef de file en matière de partage numérique culturel respectueux des artistes et propulseur de talent; il faut simplement s'en donner les moyens.

Recommandation 8.

Que les diffuseurs publics s'inspirent des plateformes de partage numérique pour offrir en ligne une occasion de découverte d'artistes émergents.

²⁵ OFFICE NATIONAL DU FILM (2016). <https://www.onf.ca>

4. L'éducation artistique et culturelle : une pierre d'assise pour l'essor du Québec

L'école est un lieu d'initiation par excellence pour susciter l'intérêt envers la culture québécoise dès le plus jeune âge. Et les avantages d'ouvrir les étudiants au patrimoine et à l'art québécois vont bien au-delà des aptitudes artistiques à acquérir : c'est un moyen de leur apprendre à critiquer, à penser, à innover, tout en favorisant l'ouverture d'esprit envers les différences (autochtones, interculturelles, et locales). De plus, en exposant dès leur plus jeune âge les élèves à l'art original québécois, on leur démontrera du même coup toute la diversité culturelle et son attrait reconnu même à l'international. Cette prochaine génération de créateurs sera à son tour tentée de créer « québécois » et elle aura des référentiels concrets pour ce faire, placés en opposition à l'omniprésence de la culture américaine populaire dont est actuellement saturé l'espace de consommation occidental.

L'outil de référence concernant l'intégration de la culture dans les écoles québécoises l'avait déjà bien exprimé en 2003 : « L'intégration de la dimension culturelle dans l'apprentissage et l'enseignement est avantageuse à plus d'un titre. Puisque l'école constitue un lieu véritable d'intégration culturelle, elle permet d'amener l'élève à établir un rapport avec lui-même, les autres et le monde. Elle lui donne également accès à un héritage culturel, telles les grandes œuvres et réalisations humaines.²⁶ » Dans le cadre du renouvellement de la Politique culturelle du Québec, il est extrêmement important de s'assurer que les recommandations et lignes directrices de cet outil de référence, qui a déjà 13 ans, soient appliquées et rehaussées dans les prochaines années.

Recommandation 9.

Que les écoles du Québec appliquent dans leur curriculum les recommandations du rapport de l'intégration de la culture en milieu scolaire.

L'éducation artistique devrait être une matière fondamentale, de l'école primaire à l'école secondaire, voire jusqu'au CÉGEP. C'est un outil de transformation sociale. Il est démontré que le sens esthétique, la créativité, la lecture de la musique, aidera l'apprentissage du reste des matières, et à s'ouvrir davantage sur les différences (la « musique savante » occidentale mais aussi africaine et autochtone !), à faire des choix, à accepter, à inventer ses solutions aux problèmes auxquels un jeune fera face toute sa vie durant. Les objectifs du programme d'intégration de la culture dans les écoles vont d'ailleurs à nouveau en ce sens²⁷.

²⁶ DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION DES JEUNES (2003). *L'intégration de la dimension culturelle à l'école : document de référence à l'intention du personnel enseignant*, Ministère de l'Éducation et Ministère de la Culture et des Communications, http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/IntegrationDimensionCulturelleEcole_DocRefPersEns.pdf, p.7

²⁷ DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION DES JEUNES (2003). *L'intégration de la dimension culturelle à l'école : document de référence à l'intention du personnel enseignant*, Ministère de l'Éducation et Ministère de la Culture et des

Parallèlement, il faut augmenter les fonds destinés aux sorties culturelles, souvent coupés rapidement avec les compressions budgétaires dans les commissions scolaires, et à l'invitation d'artistes directement dans les écoles. Ce genre d'activités, plus ciblées, ont aussi leurs avantages : elles permettent de faire valoir directement la culture québécoise en offrant des modèles concrets et inspirants. Récemment, Radio-Canada diffusait un reportage plus qu'intéressant sur un partenariat entre le projet Connexion/Déconnexion pour jeunes du secondaire et la coopérative d'artistes Méduse, à Québec. Invités à découvrir le temps d'un après-midi l'art contemporain et déconcertant des artistes au Complexe Méduse, les jeunes ont tous mentionné avoir adoré leur expérience et vouloir voir davantage d'initiatives de ce genre dans leurs écoles²⁸.

Par la suite, au CÉGEP et à l'Université, il faut s'assurer que les jeunes qui décident de suivre une formation artistique ne soient pas désavantagés par les coûts de formation et d'équipement. Les prix à payer pour se procurer les logiciels de graphisme et de vidéo et les instruments de musique nécessaires à la poursuite des cours, par exemple, dépassent nettement les sommes allouées pour le matériel par l'Aide financière aux études (AFE) et constituent souvent une barrière à l'accessibilité. Avec 150\$ par session²⁹, le montant alloué pour le matériel d'appui à la formation ne permet pas d'acheter la licence de base des logiciels obligatoires comme Photoshop, et ne couvre pas non plus l'achat d'un instrument de musique professionnel. Le FJRCN recommande donc qu'une allocation supplémentaire soit prévue pour l'achat de matériel de formation artistique et culturel, et que cette allocation couvre complètement les frais relatifs à ces achats.

Recommandation 10.

Que le gouvernement augmente les fonds destinés à la culture, à l'achat de matériel et aux sorties culturelles à l'école primaire et secondaire.

Que le gouvernement bonifie, dans l'Aide financière aux études, les prestations relatives à l'achat de matériel de formation artistique et culturel.

Communications, http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/IntegrationDimensionCulturelleEcole_DocRefPersEns.pdf, p. 17

²⁸ RADIO-CANADA (2016). « Connexion/Déconnexion : Ados VIP à Méduse », *Téléjournal Québec*, 9 avril 2016, <http://ici.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/7480774>, à partir de 14m34.

²⁹ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2016). *Allocation pour du matériel d'appui à la formation*, <http://www.mesrs.gouv.qc.ca/aide-financiere-aux-etudes/programme-de-prets-et-bourses/allocation-pour-du-materiel-dappui-a-la-formation/>

CONCLUSION

En conclusion, le renouvellement de la Politique culturelle du Québec est un enjeu d'actualité, et les jeunes de la région de la Capitale-Nationale sont fiers de pouvoir présenter 10 recommandations précises et visionnaires pour améliorer la situation artistique de la relève.

Il est primordial d'impliquer directement les jeunes dans les milieux décisionnels qui les concernent, que ce soit pour améliorer les organismes subventionnaires ou pour régionaliser le support financier et le mentorat artistique de la relève. Il faut également revoir le rôle des médias et du droit d'auteur en cette nouvelle ère numérique, et le FJRCN croit avoir apporté des pistes de réflexions intéressantes pour ce faire. Finalement, la culture québécoise et son essor passent inévitablement par l'éducation, de l'école primaire à l'université, et le gouvernement se devra de le tenir en compte dans sa Politique.

Plusieurs ministères auront ainsi à travailler ensemble pour appliquer ces recommandations et les conclusions de la consultation à venir en juin. Le Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale et les jeunes du milieu artistique seront prêts à les appuyer pendant tout le processus !

Recommandation 1.

Que les organismes subventionnaires en culture réservent au moins une place sur leurs conseils d'administration et comités de gestion à des jeunes provenant des milieux culturels québécois.

Recommandation 2.

Que les organismes subventionnaires revoient leurs critères d'admissibilité pour accorder une importance plus grande à :

- La rentabilité (ou son absence)
 - L'écoresponsabilité
 - La promotion régionale et ancrée dans la communauté
 - Les projets autogérés, parfois avec peu d'historique
 - L'art expérimental
 - Les diffuseurs et salles de spectacle et autres contextes de prise de risque.
-

Recommandation 3.

Que le budget global en culture soit bonifié pour couvrir, entre autres, les besoins de base des organismes subventionnaires comme le CALQ et le réseau des Forums jeunesse régionaux du Québec.

Recommandation 4.

Que le financement des projets culturels locaux et régionaux soit en partie attribué par des fonds régionaux axés sur les besoins du milieu et attentifs à la mise en commun des initiatives.

Que ces fonds soient administrés, par exemple, par les Forums jeunesse régionaux et les Conseils de la culture.

Recommandation 5.

Que le gouvernement mette en place et finance des lieux de mentorat et de formation dans chacune des régions administratives du Québec. Ces centres pourraient s'inspirer d'un mélange entre l'Ampli de Québec et les Conseils de la culture.

Recommandation 6.

Que le gouvernement mette en place et finance des incitatifs à la promotion de la culture régionale dans les médias nationaux et privés.

Recommandation 7.

Que le gouvernement enclenche une vaste réflexion sur le droit d'auteur dans un contexte de partage numérique. Que cette réflexion s'attarde entre autres sur :

- Le manque à gagner sur les plateformes de partage numérique
 - L'imposition d'une taxe sur les lecteurs mp3 et les tablettes numériques
 - L'imposition d'une taxe pour les fournisseurs d'accès internet.
-

Recommandation 8.

Que les diffuseurs publics s'inspirent des plateformes de partage numérique pour offrir en ligne une occasion de découverte d'artistes émergents.

Recommandation 9.

Que les écoles du Québec appliquent dans leur curriculum les recommandations du rapport de l'intégration de la culture en milieu scolaire.

Recommandation 10.

Que le gouvernement augmente les fonds destinés à la culture, à l'achat de matériel et aux sorties culturelles à l'école primaire et secondaire.

Que le gouvernement bonifie, dans l'Aide financière aux études, les prestations relatives à l'achat de matériel de formation artistique et culturel.

BIBLIOGRAPHIE

- AMPLI DE QUÉBEC (2016). *Coaching individuel et accompagnement artistique*, http://www.amplidequebec.qc.ca/?page_id=120
- CONSEIL DE LA CULTURE (2016). *Perfectionnement*, <http://perfectionnement.culture-quebec.qc.ca>
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME et TCFJRQ (2014). *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs : Compilation nationale – Québec*. <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/presence-des-femmes-et-des-jeunes-dans-les-lieux-decisionnels-et-consultatifs-compilation-nationale-quebec-2014.pdf>
- DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION DES JEUNES (2003). *L'intégration de la dimension culturelle à l'école : document de référence à l'intention du personnel enseignant*, Ministère de l'Éducation et Ministère de la Culture et des Communications, http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/Integrati onDimensionCulturelleEcole_DocRefPersEns.pdf, 50 p.
- FORUM JEUNESSE DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE (2016). *Fonds régional d'investissement jeunesse*, <http://fjrcn.org/financement-frij/>
- GERVAIS, Lise-Marie (2011). « Une nouvelle allocation pour l'achat de matériel préoccupe les étudiants », *Le Devoir*, 18 octobre 2011, <http://www.ledevoir.com/societe/education/333845/une-nouvelle-allocation-pour-l-achat-de-materiel-preoccupe-les-etudiants>
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014). *Regard statistique sur la jeunesse : État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans 1996 2012*, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/regard-jeunesse.pdf>, 189 p.
- LALANDE, Louis (2016). « Lettre ouverte suite aux propos de Pierre Lapointe », *Huffington Post*, 26 avril 2016, http://quebec.huffingtonpost.ca/louis-lalande/lettre-ouverte-suite-aux-propos-de-pierre-lapointe-tlmp_b_9774214.html
- LALONDE, Catherine (2016). « Culture : des intentions provinciales et fédérales discordantes », *Le Devoir*, 2 avril 2016, <http://www.ledevoir.com/culture/actualites-culturelles/467131/culture-des-intentions-provinciales-et-federales-discordantes>.
- LALONDE, Catherine (2016). « Quel impact auront les coupes au CALQ ? », *Le Devoir*, 2 avril 2016, <http://www.ledevoir.com/culture/actualites-culturelles/467130/culture-quel-impact-auront-les-coupes-au-calq>
- MALAVOY, Tristan. « Les mammifères et les pissenlits » *Nouveau Projet*, no8, automne- hiver 2015, p. 138.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2011). *Portraits statistiques régionaux en culture : Capitale-Nationale*, <https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/regions/PortraitCapitale-Nationale2011.pdf>, 102 p.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (2016). *Renouvellement de la Politique culturelle du Québec : cahier de consultation*, https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Politique_culturelle/RPC-CahierConsultation.pdf, 26 p.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (2015). *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*, http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/strategie-DD.pdf, 121 p.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (2015). *Dévoilement des données provinciales et territoriales du Compte satellite de la culture*, <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?>.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2016). *Allocation pour du matériel d'appui à la formation*, <http://www.mesrs.gouv.qc.ca/aide-financiere-aux-etudes/programme-de-prets-et-bourses/allocation-pour-du-materiel-dappui-a-la-formation/>

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES (1992). *La politique culturelle du Québec : notre culture, notre avenir*, https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/politiqueculturelle1992_complet_ROC.pdf, 150 p.

MONTPETIT, Caroline (2016). « Justin Trudeau tient ses promesses en culture », *Le Devoir*, 23 mars 2016, <http://www.ledevoir.com/culture/television/466200/budget-federal-justin-trudeau-tient-ses-promesses-en-culture>.

OFFICE NATIONAL DU FILM (2016). <https://www.onf.ca>

PERREAULT, Mathieu, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES (2015). *Situation financière des entreprises du PADISQ*, http://www.sodec.gouv.qc.ca/libraries/uploads/sodec/documents/etudes_memoires/padisq_2015_VF_web.pdf, 41 p.

PILON-LAROSE, Hugo (2015). « Le budget alloué à la culture augmente », *La Presse*, 26 mars 2015, <http://www.lapresse.ca/arts/201503/26/01-4855855-le-budget-alloue-a-la-culture-augmente.php>

RADIO-CANADA (2015). « Le milieu de la Culture accueille plutôt favorablement le budget », *ICI Radio-Canada*, <http://ici.radio-canada.ca/sujet/budget-quebec-2015/2015/03/26/010-budget-leitao-2015-culture-reactions.shtml>

RADIO-CANADA (2016). « Connexion/Déconnexion : Ados VIP à Méduse », *Téléjournal Québec*, 9 avril 2016, <http://ici.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/7480774>, à partir de 14m34.

RADIO-CANADA (2016). « Quand vendre des livres ne suffit pas pour vivre de sa plume », *ICI Radio-Canada*, 23 avril 2016, http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/arts_et_spectacles/2016/04/23/002-salaire-difficultes-metiers-ecrivains-redevances-journee-mondiale-livre-auteur.shtml

RHÉAULT, Sylvie et Benoît ALLAIRE, INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2016). « Les professions de la culture et des communications au Québec en 2011 », *Optique culture no46*, février 2016, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/bulletins/optique-culture-46.pdf>, 12 p.

ROCK-SCHOOL BARBEY (2016). <http://www.rockschool-barbey.com>

SECRETARIAT À LA JEUNESSE DU QUÉBEC (2016). *Politique québécoise de la jeunesse 2030 – Faits saillants*, p.4

SIA PARTNERS (2015). « Comment faire évoluer le modèle économique des salles de spectacle ? », *Secteur Public & Santé*, Décembre 2015, <http://secteur-public.sia-partners.com/comment-faire-evoluer-le-modele-economique-des-salles-de-spectacle>.

TOUT LE MONDE EN PARLE (2016). « Entrevue avec Pierre Lapointe », *ICI Radio-Canada*, 24 avril 2016, <https://www.youtube.com/watch?v=Bma86eZYvG4>